

LanKRéol 2010

7^{ème} édition du concours littéraire de nouvelles, contes, légendes et poèmes en créole réunionnais

Note de présentation

L'Union pour la défense de l'identité réunionnaise (UDIR), la Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion et le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE), sous l'égide du Conseil régional de La Réunion, lancent le coup d'envoi de la **7^{ème} édition du concours LanKRéol**.

Pourquoi un concours en langue créole ?

- La langue créole réunionnaise n'est pas toujours valorisée. Pourtant, elle est apte à transposer l'imaginaire réunionnais, riche en contes et légendes, et à exposer le rapport de l'homme réunionnais au monde. Elle constitue notre patrimoine linguistique.

- Une langue disparaît tous les 15 jours... Nous pouvons favoriser la transmission de notre langue créole réunionnaise et de l'imaginaire qu'elle véhicule, car les écrits restent.

- La littérature locale en langue créole réunionnaise reste peu fréquente, quoiqu'en développement croissant, favorisé notamment par les besoins liés à l'enseignement scolaire ou encore l'engouement pour la BD en créole réunionnais. Ce concours littéraire a pour vocation d'encourager et de dynamiser l'écriture en créole réunionnais, et de montrer qu'elle peut être de qualité.

- Les participations et résultats des éditions précédentes du concours **LanKRéol** vérifient la qualité des productions littéraires en langue créole réunionnaise et témoignent de l'intérêt accru porté à la langue :

- * Depuis 2004, ce sont 92 candidatures, 139 œuvres examinées et 19 auteurs primés et remarqués ;

- * LanKRéol 2009 marque la montée en puissance du concours, qui a connu la participation la plus importante depuis sa création, soit 26 candidats et 50 œuvres déposées ! 5 auteurs primés et remarqués.

Comment participer ?

Ce concours d'écriture en créole réunionnais est ouvert à plusieurs genres littéraires : **nouvelle, conte, légende et poésie**. Toute personne physique **âgée de 16 ans et plus** peut y participer en se conformant au règlement ci-joint. Elle

pourra présenter **une à trois œuvres dans chaque genre littéraire**, comportant chacune un **maximum de 30 pages**. Dans la catégorie poésie, chaque recueil présenté doit comporter **un maximum de cinq poèmes**.

De manière à laisser libre cours à la créativité des candidats et du fait d'une graphie créole non encore uniformisée, les organisateurs ont fait le choix de n'imposer **ni thème, ni système graphique**. Toutefois, la graphie utilisée devra être cohérente.

Les dossiers composés d'une fiche d'inscription et du règlement du concours sont à retirer auprès du CCEE à l'adresse suivante :

CCEE
34, rue Sainte-Marie - 97400 Saint-Denis
Tél : 02 62 41 44 12 - Fax : 02 62 21 78 73
courrier@ccee.re - www.ccee.re

Cette année, le concours est lancé le **24 février 2010**. Il fait suite à **la journée internationale de la langue maternelle¹** proclamée par l'UNESCO, qui a lieu le 21 février chaque année depuis l'an 2000 et qui vise à promouvoir la diversité linguistique et culturelle, le multilinguisme, la reconnaissance et la pratique des langues maternelles du monde et particulièrement celles des minorités.

Les participants ont **jusqu'au 31 juillet 2010** pour remettre leurs manuscrits.

Ce concours littéraire s'achèvera par la **proclamation des résultats lors de la Journée internationale créole, le 28 octobre 2010**, qui représente une nouvelle occasion pour nous de promouvoir notre culture réunionnaise par la valorisation de notre patrimoine linguistique.

Le Prix LanKRéol

Le lauréat du prix LanKRéol bénéficie de la publication de l'œuvre primée. Lui est également offerte la participation à un salon du livre régional sur le territoire hexagonal.

Les organisateurs comptent sur les Réunionnais pour concevoir des œuvres de qualité, comme ce fut le cas jusqu'à présent, et souhaitent bonne chance aux candidats pour cette nouvelle édition de **LanKRéol**.

¹ <http://portail.unesco.org/education/fr>